



Rapport d'activités

2000-2001

Mot du président

Dans ce rapport

Mandat des CRE	2
Bilan des réalisations 2000-2001	3-4
Nos membres 2000-2001	5
Plan d'action 2001-2002	6-7
Budget prévisionnel 2001-2002	8

Après dix (10) ans de présence active dans la région, le CRECA envisage profiter de la redéfinition des nouveaux encadrements législatifs et administratifs en voie de réalisation tant dans le secteur municipal que celui du développement économique et social pour obtenir une plus grande reconnaissance de fait.

Nous avons choisi de réaliser cette démarche à travers le processus de révision de la planification stratégique de la région Chaudière-Appalaches en concertation avec tous les partenaires du milieu regroupés au sein du CRCD. L'intégration du concept du

développement durable semble dorénavant faire partie des stratégies d'actions concertées dans notre région.

Le prochain mandat du CRECA consiste à poursuivre le développement de son réseau des membres et des partenaires à travers la réalisation de projets régionaux et en soutien aux organismes et personnes concernés par des problématiques environnementales.

Permettez-moi également de remercier chaleureusement celles et ceux, qui nous apportent leur soutien; particulièrement, les membres de l'équipe du siège social et du conseil

d'administration dont nous voulons souligner l'efficacité et la compétence.



M. Guy Lessard, président



Madame Linda Goupil

Message de Madame Linda Goupil

La production du rapport annuel constitue une étape importante du bilan des actions entreprises et réalisées au cours des derniers mois. Ce document fera partie des références incontournables de l'histoire de votre organisme. C'est donc avec une grande fierté que je désire m'associer, pour une troisième année consécutive, à la production et à la diffusion du rapport annuel 2000-2001 réalisé par le Conseil régional de l'environnement Chaudière-Appalaches.

J'adresse mes plus sincères félicitations aux membres du conseil

d'administration pour le travail accompli en 2000-2001 et je profite aussi de l'occasion pour rendre un vibrant hommage aux gens impliqués qui, année après année, encouragent et soutiennent la promotion de l'environnement tout en contribuant au développement de notre région.

J'invite l'ensemble des intervenants environnementaux et socio-économiques de la région Chaudière-Appalaches à unir leurs efforts afin que notre beau coin de pays continue d'être reconnu tant par la richesse de ses ressources, la beauté de ses

paysages, la qualité de vie des femmes, enfants et des hommes qui l'habitent que pour l'intérêt des visiteurs qui le parcourent.

Que la prochaine année puisse vous permettre de réaliser les projets qui tiennent à cœur!

Députée de Lévis
Ministre d'état à la Famille et à l'Enfance
Ministre responsable de la Condition féminine
Ministre responsable des Aînés
Ministre responsable de la région Chaudière-Appalaches

Mot de la directrice générale



Hélène Beaulieu, directrice générale

Les activités réalisées en 2000-2001 ont nécessité un budget d'opération de près de 96 400 \$ dont 70 % pour les activités de fonctionnement (frais d'administration, participation sur des comités et communications) et 30 % dans des programmes subventionnés. Elles ont permis de poursuivre le plan d'action annoncé, malgré les contraintes financières existantes et le délai suite au départ à l'été de la précédente directrice, Mme Diane Forget. Les réalisations obtenues sont donc aussi le fruit de son travail, celui du dévoue-

ment incessant de notre président, du travail d'équipe de tout le personnel impliqué ainsi que du support de tous les autres administrateurs que je tiens à remercier. Hommage à tous nos partenaires et à plusieurs bénévoles qui nous ont aussi prêté main forte.

L'année 2001-2002 s'annonce pleine de promesses. Il est prévu d'accentuer nos communications sur les priorités régionales, notamment en faisant valoir le lien entre l'environnement et la santé.

Enfin, je me dois de signaler que Mme Nathalie Poulin, adjointe administrative, depuis deux ans et demi, nous a quitté le 8 juin dernier pour un nouvel emploi pour le compte de la Fiducie des médecins de l'urgence de Lévis. Bonne chance Nathalie dans ta nouvelle destinée. Tu manqueras à toute l'équipe sympathique du bureau du CRECA.

Mandat des CRE

Les Conseils régionaux de l'environnement (CRE) ont le mandat de contribuer au développement d'une vision régionale de l'environnement et du développement durable, et de favoriser la concertation de l'ensemble des intervenants régionaux en ces matières.

De façon plus spécifique, un CRE a pour objectifs de :

- Regrouper et représenter des organismes publics ou privés, des entreprises, des associations et des individus intéressés par la protection de l'environnement et par la promotion du développement durable d'une région, auprès de toutes les instances concernées et de la population en général, et ce, à des fins purement sociales et communautaires, sans intention pécuniaire pour ses membres;
- Assurer l'établissement de priorités et de suivi en matière d'environnement dans une perspective de développement durable en favorisant la concertation et les échanges avec les organisations de la région;
- Favoriser et promouvoir des stratégies d'actions concertées en vue d'apporter des solutions aux problèmes environnementaux et participer au développement durable de la région (par de la sensibilisation, de la formation, de l'éducation et d'autres types d'actions);
- Agir à titre d'organisme-ressource au service des intervenants régionaux oeuvrant dans le domaine de l'environnement et du développement durable;
- Réaliser des projets découlant du plan d'action propre au Conseil régional de l'environnement;
- Favoriser la mise sur pied de projets par le milieu, par la concertation et le partage d'expertise;
- Collaborer d'un commun accord aux projets déjà pris en charge par le milieu.

Mettre en pratique
les principes du
développement durable
c'est considérer la
société, l'économie
et l'environnement
comme des éléments
d'un système où ils
s'appuient mutuellement
et sont pris en compte
avant qu'une décision
soit prise.

Bilan 2000-2001

Communication et concertation

Bulletin et site web

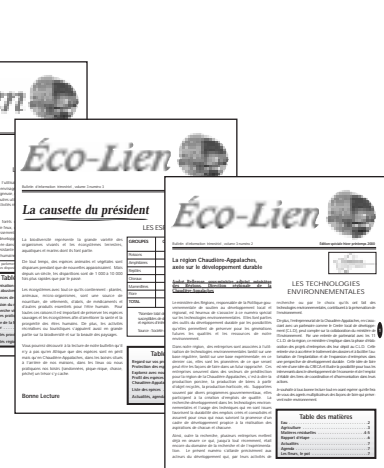
Afin de favoriser davantage les contacts et les échanges avec ses membres et partenaires et d'informer sur ses projets, réalisations et prises de position, le CRECA réalise des activités de communication évolutives.

Le CRECA a publié 4 bulletins trimestriels traitant de différents sujets soit : "Les technologies environnementales" (printemps 2000), "Les espèces en péril" (été 2000), "La forêt" (automne 2000) et "L'environnement et l'industrie" (mars 2001).

Le CRECA bonifie tout au long de l'année son site web y incorporant ses bulletins, le suivi des principaux dossiers, les communiqués de presse.

Vous y retrouverez les 6 communiqués de presse suivants :

- Colloque national des CRE en Chaudière-Appalaches (mai 2000)
- Invitation au média et parrainage du marais de Montmagny (juin 2000)
- Nomination de Mme Hélène Beaulieu (novembre 2000)
- Invitation à la remise des guides "Écosystèmes et habitats" (novembre 2000)
- Plan de conservation de milieux humides dans la région Chaudière-Appalaches (novembre 2000)



- Engagement d'un premier propriétaire pour la conservation de son milieu humide (novembre 2000)

Visitez-nous à
www.creca.qc.ca

Avis

À titre de membre du Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ), le CRECA a apporté son concours aux différents comités qui ont à déposer des avis, mémoires ou à participer à des commissions parlementaires (forêt, matières résiduelles, agriculture projet de loi 184).

Comités

Le CRECA a participé aux travaux des comités suivants :

Régionaux

- Conseil de bassin de la rivière Etchemin
- Conseil régional de concertation et de développement Chaudière-Appalaches (CRCD)
- Comité multipartite sur la gestion des fumiers en région Chaudière-Appalaches
- Comité ZIP Sud-de-L'Estuaire
- Société de gestion du Parc du Massif du Sud
- Table d'harmonisation du Parc de Frontenac

Provinciaux

- Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec
- Comité de suivi au plan de gestion des matières résiduelles



Parrainage du marais de Montmagny par les élèves de l'école Beaubien
Sur la photo : André Guimond, FAPAQ et les élèves parraineurs

Réalisations 2000-2001

Dans le cadre des programmes présentés dans son plan d'action 2000-2001, le CRECA a contribué à la réalisation de différents projets.

L'assainissement agricole

- Présentation aux membres du comité multipartite sur la gestion des fumiers en Chaudière-Appalaches, d'un plan d'intervention visant à contraindre la problématique de la croissance des surplus de fumier dans la région Chaudière-Appalaches.
- Soutien au projet d'un Centre intégré d'actions en développement durable du Centre agrotouristique de l'Université Laval à Sainte-Croix de Lotbinière.
- Contribuer à la réalisation d'un règlement intérimaire uniformisé pour contrer le déboisement à des fins agricoles des MRC en surplus de fumiers.



Conférence de presse du Comité multipartite sur la gestion des fumiers, Saint-Romuald, 20 février 2001

De gauche à droite : Charles-Eugène Blanchet, Conférence des préfets, Guy Lessard, CRECA, Léonard Chabot, Fédération des UPA, Benoit Gingras, Direction de la santé publique

Protection des eaux souterraines et de surface

- Soutien administratif au Conseil de bassin de la rivière Etchemin pour le démarrage du projet de démarche participative multicritère visant l'élaboration d'un plan de gestion intégrée de la ressource "eau".
- Création de la ZIP Sud-de-L'Estuaire en collaboration avec le CRE-Bas-Saint-Laurent.

Éducation relative à l'environnement

- Promotion du guide pédagogique "Au royaume des terres humides", élaboration d'un projet pour l'adaptation de la trousse sur support multimédia. En collaboration avec le CÉGEP de Limoilou, début du projet de production du cédérom sur les activités de l'élève par le biais d'une équipe d'étudiants en technique de production du multimédia.

La gestion et la mise en valeur des matières résiduelles

- Implantation d'un plan de régionalisation des matières résiduelles par des ententes de partenariat entre les organismes publics responsables et les centres de tri Société VIA inc. et Récupération Frontenac.

La mise en valeur et la conservation de la faune, la flore et la forêt



Madame Anouk Thibault, chargée de projet du CRECA en compagnie de deux propriétaires du lac de l'Est lors de la signature de déclaration d'intention au cours de la conférence de presse du 14 novembre 2000

- Réalisation d'inventaires des milieux humides et de la sauvagine de la région de l'Amiante en collaboration avec la Fondation de la faune du Québec, la FAPAQ, le Service canadien de la faune, le Collège de Sainte-Foy, le Collège de la région de l'Amiante et le Club des ornithologues de l'Amiante.

- Élaboration de guides pour les propriétaires de 17 milieux humides sélectionnés dans la région de l'Amiante et promotion d'accord de conservation volontaire.

- Mise sur pied d'un concours pour doter la région Chaudière-Appalaches d'une espèce emblématique. Formation du comité organisateur, consultation pour le choix des espèces.

Nos membres 2000-2001

Organismes Environnementaux	Citoyens Et corps privés	Gouvernements locaux Et provinciaux	Organismes Para-publics
<p>Amis de la vallée du Saint-Laurent</p> <p>Association du Petit-Lac-St-François</p> <p>Association Place Laval Ruel inc.</p> <p>Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique</p> <p>Association des riverains du Lac Pierre-Paul inc. COBARIC</p> <p>Comité de la bordure fluviale de St-Romuald</p> <p>Comité de restauration de la rivière Etchemin</p> <p>Comité des orientations du Parc de Frontenac</p> <p>Corporation de développement touristique du lac William</p> <p>Corporation environnementale de la Côte-du-Sud</p> <p>Groupe d'intervention et de restauration de la Boyer</p> <p>Groupement faunique du triangle de Bellechasse</p> <p>Fondation des Oiseleurs</p> <p>Mouvement des amis de la rivière du Sud</p> <p>Multifaune</p> <p>Parc régional du Massif du Sud</p> <p>Récupération Frontenac</p> <p>Société de conservation et de mise en valeur de la Grande Plée Bleue</p> <p>Société Via inc.</p> <p>Association des propriétaires riverains du Grand lac Saint-François</p>	<p>Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Chaudière</p> <p>Agence de mise en valeur de la forêt privée des Appalaches</p> <p>Yves Bédard</p> <p>Chamard et Associés</p> <p>CEGEP de Lévis-Lauzon</p> <p>CLD de la MRC de Bellechasse</p> <p>CLD de la MRC des Chutes-de-la-Chaudière</p> <p>CLD de la MRC de Desjardins</p> <p>CLD des Etchemins</p> <p>CLD de la MRC de l'Islet</p> <p>CLD de la MRC de Lotbinière</p> <p>CLD de la MRC de Montmagny</p> <p>Composts du Québec</p> <p>Coop de fertilisation organique Fertior</p> <p>Coopérative de gestion forestière des Appalaches</p> <p>CSN</p> <p>Fédération des caisses populaires Desjardins</p> <p>Fibres Breakey</p> <p>Raynald Gagnon</p> <p>Groupement forestier Dorchester inc.</p> <p>Groupement forestier et agricole de la vallée de la Chaudière inc.</p> <p>LAB Chrysotile inc.</p> <p>René Nault</p> <p>Régie intermunicipale de gestion des déchets de la Rive-Sud</p> <p>Ultramar Ltée</p> <p>UPA de la Beauce</p> <p>UPA Lévis-Bellechasse</p> <p>UPA Lotbinière-Mégantic</p> <p>Syndicat des producteurs de bois de la Beauce</p> <p>Sophie Trépanier</p>	<p>MAPAQ Chaudière-Appalaches (10)</p> <p>Ministère des Transports (7)</p> <p>MRC de l'Amiante (26)</p> <p>MRC de Bellechasse (19)</p> <p>MRC des Chutes-de-la-Chaudière (8)</p> <p>MRC de Desjardins (4)</p> <p>MRC de l'Islet (16)</p> <p>MRC de Montmagny (14)</p> <p>MRC de la Nouvelle-Beauce (10)</p> <p>MRC Robert-Cliche (11)</p> <p>MRC des Etchemins (14)</p>	<p>Commission scolaire de l'Amiante (26)</p> <p>Commission scolaire Beauce-Etchemin (73)</p> <p>Commission scolaire des Navigateurs (62)</p> <p>Régie régionale de la santé et des services sociaux (3)</p> <p>Commission scolaire de la Côte-du-Sud (54)</p>
Total : 21	Total : 30	Total : 139	Total : 218

Le CRECA comptait en 2000-2001, 408 membres représentant 66 organismes affiliés

Plan d'action 2001-2002

Fonctionnement

- 1 Se doter d'un plan de communication.
- 2 Pour le réseau des membres, poursuivre la parution du bulletin d'information trimestriel "Éco-Lien".
- 3 Développer le site WEB du CRECA à l'intention des membres, des partenaires et du public en général.
- 4 Représenter le CRECA au sein des comités suivants :
 - Comité multipartite sur la gestion des fumiers en Chaudière-Appalaches;
 - Comité de liaison d'Ulramar;
 - Conseil de bassin de la rivière Etchemin;
 - Conseil régional de concertation et de développement;
 - Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement;
 - Société de gestion du parc régional du Massif du Sud;
- 5 Réaliser un gala pour la remise de prix d'excellence en environnement en Chaudière-Appalaches.
- 6 Poursuivre le développement du membership en ciblant des clientèles potentielles : groupes environnementaux, C.L.D., directions régionales, entreprises et industries, membres individuels, groupements forestiers, réseau des collèges.
- 7 Intervenir publiquement et auprès des instances concernées sur les dossiers régionaux et projets du CRECA.

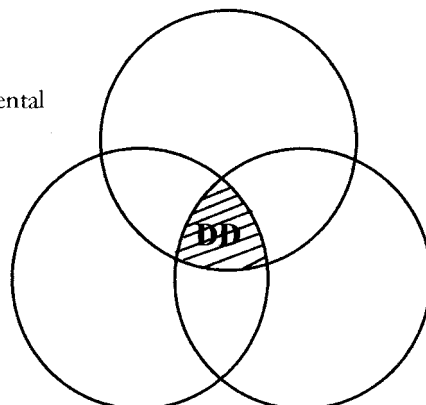
**RASSEMBLER
ET AGIR !**



Rivière Etchemin

Développement Durable (DD)

Objectif environnemental



Objectif social

Objectif économique

- 8 Favoriser et promouvoir des stratégies d'actions concertées en vue d'apporter des solutions aux problèmes environnementaux et participer au développement durable de la région Chaudière-Appalaches par le biais du plan stratégique régional de concert avec le CRCDD.

Plan d'action 2001-2002

Programmes

9 Vers un cadre de gestion durable de l'eau

- Aider à la relance d'un comité de bassin sur la rivière du Sud;
- Soutenir le Conseil de bassin de la rivière Etchemin dans sa démarche participative multicritère et son projet d'un plan de gestion intégrée de l'eau;
- Poursuivre notre soutien à la ZIP Sud-de-L'Estuaire;
- Soutenir l'acquisition de connaissances sur la qualité de l'eau.

10 L'assainissement agricole

- Contribuer au développement d'une stratégie commune pour la réduction de la pollution agricole;
- Dans le cadre de l'entente spécifique signée par le CRCD Chaudière-Appalaches, le MAPAQ, le MENV et le ministère des Régions, développer auprès de 11 fermes de la région un système de gestion environnemental (certification ISO 14 000).

11 La gestion et la mise en valeur des matières résiduelles

- Poursuivre la mise en œuvre du plan de régionalisation et faire le suivi de l'étude de faisabilité;
- Collaborer avec le CRES au développement d'entreprises d'économie sociale au niveau des matières résiduelles;
- Soutenir l'implantation d'industrie de compostage dans la région Chaudière-Appalaches;
- Consolider le développement d'entreprises de recyclage dans la région en collaboration avec l'ARDECA.



Tortue des bois
A. Thibault

Trille dressé
A. Thibault



12 La mise en valeur et la conservation de la faune, la flore et la forêt

- Soutenir la réalisation d'un projet d'aire faunique protégée au Grand-Lac Saint-François en collaboration avec l'Association des propriétaires riverains du Grand-Lac Saint-François, le Comité des orientations du Parc de Frontenac et la SEPAQ;
- Adapter la trousse éducative «Au Royaume des terres humides» pour Internet et sur cédérom en collaboration avec le CÉGEP de Limoilou et des intervenants dans l'enseignement de la Commission scolaire des Navigateurs;
- Promouvoir et distribuer la trousse auprès des partenaires et du réseau (écoles vertes Brunland, Fédération des commissions scolaires, etc.);
- Élaborer et réaliser la phase II du plan de conservation des milieux humides forestiers. Sélectionner et inventorier 17 sites, produire les guides des propriétaires et promouvoir chez ceux-ci la signature d'entente volontaire de conservation;
- Participer à la stratégie québécoise sur les aires protégées;
- Procéder au concours pour désigner une espèce emblématique de la région Chaudière-Appalaches;
- Soutenir l'Association des riverains du Grand Lac Saint-François dans leur projet de règlement sur la protection des eaux contre les rejets des embarcations de plaisance au Grand-Lac Saint-François.

Budget prévisionnel 2001-2002 CRE - Chaudière-Appalaches

REVENUS

FONCTIONNEMENT

Ministère de l'Environnement	65 000,00
Plan de communication	
Éco-Lien	4 500,00
Agent de communication	24 147,00
Autres	
Membership	5 000,00
Autres	3 056,00
Sous-total	101 703,00

PROGRAMMES

Gala	21 500,00
Sauvagine	
Rev. pour l'administration	5 700,00
Programme - réalisation	32 300,00
Gestion de l'eau	
Conseil bassin Etch./ adm	8 000,00
Programme - réalisation	83 490,00
Emblème	6 200,00
Sous-total	157 190,00

TOTAL REVENUS

258 893,00 \$

DÉPENSES

FONCTIONNEMENT

Salaires (permanence et communication)	81 400,00
Éco-Lien	4 500,00
Autres	31 003,00
Sous-total	116 903,00

PROGRAMMES

Gala	10 000,00
Sauvagine	32 300,00
Gestion de l'eau	83 490,00
Emblème	6 200,00

Sous-total **131 990,00**

TOTAL DÉPENSES

248 893,00 \$

Fonds Environnement (excédent gala)

10 000,00 \$